

Analyse secondaire des données de l'Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants

**par Susan J. Zuravin
University of Maryland Baltimore
School of Social Work**

Document préparé pour le forum de recherches sur l'Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants (ECI) et l'Étude sur l'incidence et les caractéristiques des situations d'abus, de négligence, d'abandon et de troubles de comportement sérieux signalées à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) au Québec (EIQ).

Val-David, Québec
Les 28 et 29 novembre 2001

L'Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants (ECI) effectuée pendant trois mois, du 1^{er} octobre au 31 décembre 1998, a produit, pour ainsi dire, une mine de données pour une analyse secondaire. Ce document a pour but de définir quatre sujets auxquels l'analyse des données de l'ECI peut apporter une réponse. Pour chaque sujet, un court résumé de la documentation sera donné et la méthodologie de l'étude sera abordée. Les questions sont les suivantes :

- Quelle proportion de mères biologiques non délinquantes ont, de façon constante, cru, soutenu émotionnellement et protégé d'autres incidents un enfant victime d'abus sexuel ? Quelle proportion était ambivalente ? Quelle proportion a, de façon constante, ni cru, ni soutenu émotionnellement, ni protégé un enfant victime d'abus sexuel ?
- Quels facteurs prévoient qu'une mère biologique non délinquante, de façon constante, croira, soutiendra émotionnellement et protégera d'autres incidents un enfant victime d'abus sexuel ?
- Sur quels facteurs les travailleurs en service social individualisé s'occupant de l'accueil fondent leur décision d'établir un rapport sur la violence envers un enfant ? Est-ce que les indicateurs prévisionnels diffèrent par type de violence – violence physique, négligence et abus sexuel ?
- Quels facteurs prévoient qu'un enfant sera placé dans un centre de soins de suivi ?

Sujet 1 : Quelle proportion de mères biologiques non délinquantes ont, de façon constante, cru, soutenu émotionnellement et protégé d'autres incidents un enfant victime d'abus sexuel ? Quelle proportion était ambivalente ? Quelle proportion a, de façon constante, ni cru, ni soutenu émotionnellement, ni protégé un enfant victime d'abus sexuel ?

Sujet 2 : Quels facteurs prévoient qu'une mère biologique non délinquante, de façon constante, croira, soutiendra émotionnellement et protégera d'autres incidents un enfant victime d'abus sexuel ?

Analyse bibliographique

Avant 1985, on ne portait aucune attention théorique ou empirique au soutien maternel suivant la divulgation d'un enfant victime d'abus sexuel, soit le nom donné au domaine de la recherche sur les abus sexuels qui englobait les questions ci-dessus. Pendant les 16 années suivantes, trois études (DeYoung, 1994; Pintello, 2000; Sirles et Frank, 1989) ont délibérément examiné la prévalence et les facteurs prévisionnels de la croyance maternelle, une composante du soutien, alors que 12 autres ont étudié d'autres sujets, mais ont aussi présenté des constatations concernant la croyance maternelle. De la même manière, trois études (Faller, 1988; Heriot, 1991; Pintello, 2000) ont délibérément examiné la prévalence et les facteurs prévisionnels de l'action protectrice maternelle, une autre composante du soutien, qui cherchaient à déterminer si la mère prenait des mesures pour protéger l'enfant d'autres abus sexuels, alors que neuf autres études abordaient d'autres sujets et présentaient certains résultats concernant les mesures de protection. Actuellement, aucune étude n'a été effectuée à savoir si la mère assurait un soutien émotionnel à un enfant victime d'abus sexuel, après la divulgation.

Jusqu'à présent, les questions spécifiques cernées pour l'étude réalisée à partir des données de l'ECI n'ont pas reçu d'attention. L'analyse bibliographique n'a trouvé qu'une seule étude (Pintello, 2000) qui s'en est approchée. L'étude du dossier des 437 cas corroborés d'abus sexuels détermine la proportion de mères biologiques non délinquantes qui, de manière constante, ont cru l'enfant et ont pris des mesures pour le protéger d'autres agressions, et relève aussi les

facteurs prévisionnels de cette cohérence. Actuellement donc, aucune étude n'a porté sur la cohérence des trois attitudes du comportement des mères non délinquantes – croire, soutenir émotionnellement et prendre des mesures pour protéger l'enfant d'autres agressions.

Les conclusions des études qui ont porté sur la prévalence de la croyance maternelle et les mesures de protection varient quelque peu. Les résultats des 15 études qui portent sur la croyance maternelle montrent que partout, de 9 p. 100 à 95 p. 100 des mères croient leur enfant victime d'abus sexuel. Les résultats des 12 études qui portent sur les mesures de protection montrent que partout, de 29 p. 100 à 64 p. 100 ont pris des mesures de protection pour empêcher d'autres abus sexuels. Ces différences importantes entre les résultats des études sont plus probablement causées par les différences méthodologiques entre les études, y compris la méthodologie de la collecte des données (dossiers de cas, entrevues avec des travailleurs en service social individualisé, entrevues avec la mère et l'enfant), la définition opérationnelle particulière de la croyance maternelle et des mesures de protection, la perte de sujets de l'échantillon, la taille de l'échantillon, le temps écoulé entre la divulgation et le moment de la collecte des données. L'étude de Pintello (2000) portant sur 437 mères a démontré que 41,8 p. 100, de façon constante, ont cru leur enfant et ont pris des mesures de protection, alors que 27,3 p. 100 étaient ambivalentes, c.-à-d. qu'elles croyaient l'enfant mais n'ont pas pris de mesures de protection ou ne croyaient pas l'enfant et ont pris de mesures de protection, et que 30,8 p. 100, de façon constante, ne croyaient pas l'enfant et n'ont pas pris de mesures de protection.

Les conclusions des études se penchant sur l'identification des facteurs prévisionnels sont par ailleurs assez variées, surtout en raison des différences méthodologiques entre les études. Puisque celles qui sont les plus pertinentes pour le sujet 2 sont celles de Pintello (2000) et que les facteurs prévisionnels qu'elle a utilisés dépassent de beaucoup ceux utilisés par d'autres études de

prévision, seules les siennes seront examinées. Elle a utilisé 28 facteurs prévisionnels au total, répartis en trois catégories – 10 concernant la mère, 10 concernant l'enfant et huit caractéristiques situationnelles. Les 10 facteurs prévisionnels maternels incluaient l'âge à la première naissance, la race, l'état matrimonial, la situation professionnelle, la situation de l'aide sociale, l'historique de la toxicomanie, l'historique d'abus sexuel en étant enfant, l'historique de la violence familiale, l'absence de relation actuelle avec le délinquant, ainsi que la connaissance des abus sexuels avant la divulgation. Les 10 facteurs prévisionnels concernant l'enfant incluaient l'âge à la divulgation, l'âge au début des abus sexuels, le sexe, l'historique de la violence physique, l'historique des abus sexuels, l'historique de la négligence, les relations avec le délinquant, les problèmes comportementaux, les problèmes scolaires et le comportement sexualisé. Les huit facteurs prévisionnels de situations incluaient la gravité de l'agression sexuelle, la fréquence des abus sexuels, la durée des abus sexuels, la situation de toxicomanie du délinquant, le fait d'admettre d'avoir commis un abus sexuel par le délinquant, la situation professionnelle du délinquant, le risque de récurrence et les audiences du tribunal de la jeunesse. Les conclusions d'une analyse de régression logistique hiérarchique, dont les critères étaient de croire et de prendre des mesures de protection de façon constante (codé 1) par opposition à l'ambivalence et à l'absence de croyance et de mesures de protection de façon constante (codé 0), ont déterminé quatre facteurs prévisionnels de croyance et de mesures de protection de façon constante, soit les suivants : 1) la mère a reporté la première naissance jusqu'à l'âge adulte, 2) la mère n'avait pas de relation sexuelle avec le délinquant, 3) la mère n'était pas au courant de l'abus sexuel, 4) l'enfant n'a pas démontré un comportement sexualisé.

Méthodologie – Sujet 1

Échantillon

Pour répondre aux questions, tous les cas d'abus sexuel **corroborés** (lorsque l'abus sexuel est la catégorie principale ou secondaire de l'enquête) (point 14 du Formulaire d'évaluation des mauvais traitements de l'ECI : Enfant) comportant les **catégories d'abus sexuel commis par le voyeurisme** (point 14 du Formulaire d'évaluation des mauvais traitements de l'ECI : Enfant), lorsque la **mère biologique de l'enfant est une personne qui prend soin des enfants : A ou B** (point 1 du Formulaire d'évaluation des mauvais traitements de l'ECI : Renseignements sur le ménage) seront utilisés. Les caractéristiques de l'échantillon – corroboration, catégories d'abus sexuel commis par le voyeurisme et mère biologique qui prend soin des enfants – ont été choisies d'après leur conformité avec l'étude de Pintello (1998), ainsi qu'avec de nombreuses autres études concernant le sujet d'intérêt général. Cette conformité accroîtra la capacité de comparer les conclusions des études.

Variables

Trois variables pour chaque cas de l'échantillon sont nécessaires afin de répondre à la question. Ce sont les points 25a – la personne qui prend soin des enfants n'est pas délinquante et croit l'enfant, le point 25b – la personne qui prend soin des enfants assure un soutien émotionnel, et le point 25c – la personne qui prend soin des enfants protège l'enfant contre d'autres incidents d'abus sexuel. Pour préparer les variables de l'analyse, il est nécessaire d'identifier le nombre de cas dans l'échantillon qui ont des mères biologiques qui, de façon constante, croient l'enfant, assurent un soutien émotionnel et prennent des mesures de protection; le nombre de cas dans l'échantillon qui ont des mères biologiques qui sont ambivalentes (incohérence pour ce qui est des trois variables) et le nombre de cas dans l'échantillon qui ont des mères biologiques qui, de façon constante, ne croient pas l'enfant, n'assurent pas de soutien émotionnel et ne prennent pas de

mesures de protection. Cette préparation peut facilement se faire avec la base de données SPSS, en utilisant les trois énoncés « Si ».

Analyse

Une fois établi le nombre de cas pour chacune des trois catégories de réponse, en divisant simplement le nombre dans chaque catégorie de réponse par le nombre de cas de l'échantillon, on déterminera la proportion des mères pour chaque catégorie.

Méthodologie – Sujet 2

Échantillon

Le groupe des cas à utiliser pour les analyses sont identiques à ceux utilisés pour le sujet 1 – tous les cas d'abus sexuel **corroborés** (lorsque l'abus sexuel est la catégorie principale ou secondaire de l'enquête) comportant les **catégories d'abus sexuel commis par le voyeurisme**, lorsque la **mère biologique de l'enfant est une personne qui prend soin des enfants : A ou B**

Variables

Facteurs prévisionnels. Parce qu'il n'y a pas de théorie concernant la croyance maternelle, le soutien émotionnel et les mesures de protection, les variables choisies comme facteurs prévisionnels le seront principalement en fonction de celles utilisées par les études antérieures, à savoir celles utilisées par Pintello (2000), puisqu'elle a employé le groupe le plus complet. Les décisions concernant le codage des variables se fonderont aussi sur les méthodes de Pintello, dans toute la mesure du possible, puisque les variables de l'ECI ont utilisé beaucoup plus de catégories que les variables de Pintello. Parce que l'ECI a regroupé les renseignements de certaines variables de manière différente selon des études antérieures, ces variables seront aussi

incluses, si elles paraissent pouvoir apporter un complément à l'analyse. Au total, 13 facteurs prévisionnels seront inclus dans les analyses.

Six caractéristiques maternelles serviront de facteurs prévisionnels. Toutes proviennent de la feuille de collecte des données du Formulaire d'évaluation des mauvais traitements : Renseignements sur le ménage. Elles incluent **l'âge de la mère**, codé ainsi : 18 ou moins (0), 19 à 30 (1) et 31 et plus (2), **la principale source de revenu**, codée ainsi : avantages sociaux, autres avantages, assurance-emploi et aucune (0) et emploi à temps plein, à temps partiel, emplois multiples, emploi saisonnier (1), **le niveau d'instruction**, codé ainsi : élémentaire (0), secondaire (1) et collégial (2), **l'origine ethno- raciale**, codé ainsi : toutes les catégories autres que blanc (0), blanc (1), **la personne qui prend soin de l'enfant a été maltraitée en étant jeune**, codée ainsi : inconnu (0), soupçonné (1) et confirmé (2); **la personne qui prend soin de l'enfant se trouve dans une relation violente**, codée ainsi : inconnu (0), soupçonné (1) et confirmé (2). Pintello a utilisé quatre de ces paramètres – principale source de revenu, origine ethno- raciale, personne qui prend soin de l'enfant ayant été maltraitée en étant jeune et personne qui prend soin de l'enfant se trouvant dans une relation violente. D'autres études antérieures ont utilisé les deux paramètres restant, âge et niveau d'instruction.

Cinq caractéristiques de l'enfant serviront de facteurs prévisionnels. Toutes sauf une, **dossier antérieur**, proviennent de la feuille de collecte des données du Formulaire d'évaluation des mauvais traitements de l'ECI : Enfant. Elles incluent **l'âge et le sexe**, codés ainsi : homme (0) et femme (1); **le fonctionnement de l'enfant**, codé comme une variable continue pour laquelle l'enfant reçoit une note d'après le nombre de ses problèmes confirmés ou soupçonnés (échelle de 0 à 19); **la relation de l'enfant avec l'auteur de l'abus**, codée ainsi : extra-familial (0), incluant les catégories autre et étranger, et intra-familial (1), incluant les catégories mère, père, belle-mère ou

concubine, beau-père ou concubin, et frère et sœur; un **dossier antérieur**, codé ainsi ; non (0) et oui (1). Ces cinq caractéristiques sont des interprétations de variables utilisées par Pintello (2000), ainsi que par d'autres chercheurs antérieurs.

Deux facteurs prévisionnels de situation seront utilisés. Tous deux proviennent de la feuille de collecte des données du Formulaire d'évaluation des mauvais traitements de l'ECI : Enfant. Ils incluent **la gravité de l'abus sexuel**, codée ainsi : exhibition des organes génitaux (0), attouchements ou caresses des organes génitaux (1), tentative d'avoir une relation sexuelle (2) et relation sexuelle (3), et **la durée de la violence**, codée ainsi : incident unique (0), moins de 6 mois (1) et plus de 6 mois (2). Tous deux sont des interprétations des variables utilisées par Pintello (2000), ainsi que par d'autres chercheurs antérieurs.

Critères. Deux critères ou variables dépendantes à deux niveaux chacune seront élaborés. Le premier critère, **ambivalence par opposition à cohérence**, est codé 0 pour une réaction ambivalente ou incohérente de la part de la mère, et 1 pour une réaction indiquant que la mère, de manière constante, a cru l'enfant, lui a donné un soutien émotionnel et a pris des mesures de protection. Le deuxième critère, **cohérence par opposition à cohérence**, est codé 0 pour une réaction de la mère qui, de façon constante, ne croit pas l'enfant, ne lui donne pas de soutien émotionnel et ne prend pas de mesures de protection, et 1 pour une réaction de la mère qui a cru l'enfant, lui a donné un soutien émotionnel et a pris des mesures de protection.

Analyses

Deux analyses de régression logistique seront effectuées. Étant donné que les variables des critères sont dichotomiques et que les facteurs prévisionnels sont nominaux et continus, il s'agit de la procédure statistique la plus adéquate. La première analyse calculera une régression, **ambivalence par opposition à cohérence**, pour les treize facteurs prévisionnels. La deuxième

analyse calculera la régression du critère, **cohérence par opposition à cohérence**, pour les treize facteurs prévisionnels. Cette stratégie d'analyse diffère de celle de Pintello (2000). Elle a calculé une régression d'un critère (ambivalente et, de manière constante, n'a ni cru ni pris des mesures de protection par opposition à a cru et a pris des mesures de protection) pour chacun des trois ensembles de critères et, ensuite, dans l'analyse finale, elle a calculé la régression des critères uniquement pour les variables qui étaient importantes dans le premier ensemble d'analyses. La stratégie d'analyse de ce document, contrairement à celle de Pintello, identifiera si des facteurs prévisionnels différents sont associés aux deux critères différents.

Sujet 3 : Sur quels facteurs les travailleurs en service social individualisé s'occupant de l'accueil fondent leur décision d'établir un rapport sur la violence envers un enfant ? Est-ce que les indicateurs prévisionnels diffèrent par type de violence – violence physique, négligence et abus sexuel ?

Analyse bibliographique

Les études récentes démontrent, au fil du temps, l'augmentation du nombre de rapports concernant la violence envers les enfants et de la gravité de la violence répertoriée dans le système de protection de l'enfant aux É.-U. Sans la croissance concomitante du financement et des services, cette augmentation des rapports a eu un effet négatif sur la capacité de plusieurs programmes des services de protection de l'enfant à mener à bien leur mission. Le manque d'un personnel suffisant fait en sorte que plusieurs organismes ne peuvent faire opportunément des enquêtes à propos de tous les rapports qu'ils reçoivent ou assurer des services à toutes les familles concernées par la violence.

Pour faire face à ce problème, certains États ont adopté des lois qui permettent aux services de protection de l'enfant de rejeter des rapports sans une enquête plus poussée, et bien des ressorts ont élaboré des politiques et des procédures afin d'établir la priorité des rapports et l'ampleur d'une enquête. L'examen de ces politiques, lois et procédures révèle des différences considérables entre les États et les programmes locaux. Par exemple, « certains permettent des enquêtes préliminaires qui ne se font pas en personne [...] certains établissent un plafond du nombre de rapports pour lesquels les travailleurs sociaux feront une enquête [...] et certains ont des unités de dépistage qui font des enquêtes préliminaires au sujet des cas sujets à caution » (Wells et Anderson, 1992, p. 12 [trad.]). D'autres programmes utilisent des outils de prise de décisions comme aide; les articles de ces outils ont tendance à ne pas être très précis. De ce fait, les jugements risquent d'être subjectifs, en particulier de la part du nouveau personnel et des personnes qui travaillent dans des programmes et dont la formation est limitée. De plus, la grande majorité de ces outils n'ont pas été conçus de façon empirique et leur fiabilité et leur validité n'ont pas été mises à l'épreuve. Johnson et Clancy (1988) dépeignent les difficultés de sélection en décrivant « le processus de dépistage, d'enquête et d'aliénation des rapports comme étant astreignant » (p. 47).

Étant donné l'environnement caractérisé par un manque de fonds, la gravité accrue des incidents de violence, les demandes pour que les programmes et les travailleurs soient responsables de leurs actions, il existe un besoin pressant d'outils structurés de prise de décisions, qui réduiront la subjectivité de celles-ci, feront en sorte que les maigres ressources soient mises à contribution pour les cas de risques les plus élevés et tiendront compte de la modification des normes, en ce qui a trait au temps, aux ressources disponibles et à d'autres facteurs. Pour atteindre ces buts, Johnson et Clancy (1988) ainsi que Wells et Anderson (1992) insistent sur le besoin de modèles conçus de

façon empirique pour prévoir la probabilité de corroboration des renseignements disponibles au moment de la production du rapport. Une fois élaborés, « les modèles pourraient s'intégrer dans un système de consultation informatique » (Wells et Anderson, 1992, p. 7) et être adaptés selon les modifications des normes.

Jusqu'à présent, seulement quatre équipes d'enquêteurs (Johnson et Clancy, 1988; Wells et Anderson, 1992; Winefield et Bradley, 1992; Zuravin, Orme et Hegar, 1995) ont travaillé plus particulièrement à l'élaboration de ces modèles. Même si les facteurs prévisionnels étudiés par les groupes diffèrent, les conclusions des deux premières études suggèrent que différents modèles sont nécessaires pour la violence physique, l'abus sexuel et la négligence, et peut-être pour différents ressorts (Wells et Anderson), et que les modèles empiriques réussissent mieux que les décisions des travailleurs en service social individualisé à prévoir la situation de corroboration d'un rapport. Parmi les nombreux facteurs prévisionnels inclus dans chacune des quatre études, au moins deux de celles-ci ont porté sur quatre d'entre eux. Toutes les études se sont penchées sur l'identité et toutes ont démontré qu'elle était associée à une disposition; toutefois, les conclusions des études différaient pour ce qui est des rapports des informateurs les plus vraisemblablement corroborés. Trois études (Wells et Anderson, 1992; Winefield et Bradley, 1992; Zuravin, Orme et Hegar) ont porté sur l'âge, le sexe et l'origine ethnique de l'enfant victime. Deux des trois études (Winefield et Bradley, 1992; Zuravin, *et al.*, 1995) ont démontré que plus âgée était la victime, plus probable était la corroboration. Une étude (Zuravin, *et al.*, 1995) a démontré que la race des victimes était associée à la corroboration et aucune étude n'a démontré que le sexe de la victime était associé à la corroboration. Deux des quatre études (Wells et Anderson, 1992; Winefield et Bradley, 1992) ont cherché à déterminer si les rapports antérieurs de violence préoyaient une corroboration. Elles ont démontré toutes deux que cette variable augmentait la probabilité de la corroboration.

Zuravin et ses collègues (1995), ainsi que Wells et Anderson (1992) ont conclu que « la recherche pour l'élaboration d'un modèle [...] doit se poursuivre » (Wells et Anderson, 1992, p. 72). Les résultats de ces études révèlent qu'aucun « modèle n'a atteint l'efficacité prédictive nécessaire pour en justifier une utilisation considérable dans les services de protection de l'enfant » (p. 66). Wells et Anderson recommandent l'emploi d'ensembles de données élargis, l'examen d'autres facteurs prévisionnels et l'utilisation d'un indicateur des résultats qui est un meilleur facteur prévisionnel que l'état de la corroboration (une variable à deux niveaux qui indique uniquement si les allégations ont été rejetées ou confirmées) de la nature complexe et multidimensionnelle des décisions que les travailleurs en service social individualisé doivent prendre.

L'étude proposée décrite ci-après a pour principal objectif d'élaborer des modèles pour la violence physique, l'abus sexuel et la négligence, qui dépasseront l'efficacité prédictive des modèles développés antérieurement, en suivant les recommandations méthodologiques de Wells et Anderson (1992). Plus particulièrement, cette étude utilisera un ensemble de données plus vaste que ceux des études antérieures, abordera les facteurs prévisionnels identifiés pendant l'enquête, ainsi que ceux connus uniquement d'après les rapports, et se servira d'un indicateur des résultats qui dépasse la situation de la corroboration, soit la variable à deux niveaux mentionnée précédemment.

Méthodologie

Échantillons

Trois ensembles différents de cas ou d'échantillons seront élaborés pour répondre aux questions posées au sujet 2. Le premier échantillon comprendra tous les dossiers antérieurs ouverts

en vue d'une enquête ou d'une évaluation (Formulaire d'évaluation des mauvais traitements de l'ECI : Feuille de renseignements préliminaires), pour lesquels au moins un enfant a eu un code principal ou secondaire de violence physique (Formulaire d'évaluation des mauvais traitements de l'ECI : Enfant). Le deuxième échantillon se composera de tous les dossiers ouverts en vue d'une enquête ou d'une évaluation pour lesquels au moins un enfant a eu un code principal ou secondaire d'abus sexuel. Finalement, le troisième échantillon se composera de tous les dossiers ouverts en vue d'une enquête ou d'une évaluation pour lesquels au moins un enfant a eu un code principal ou secondaire de négligence.

Variables

Facteurs prévisionnels. Au total, 10 variables serviront de facteurs prévisionnels. Trois variables – **identité de l'informateur**, **dossier antérieur** et **cas signalé antérieurement concernant le même enfant** – ont été choisies parce qu'au moins deux des quatre études précédentes les ont utilisées. L'**identité de l'informateur** (Formulaire d'évaluation des mauvais traitements de l'ECI : Feuille de renseignements préliminaires), une variable nominale, sera codée comme celle de Zuravin et ses collègues (1995); anonyme (0), non professionnel (1), professionnel non médical (2) et professionnel médical (3). **Dossier antérieur** (Formulaire d'évaluation des mauvais traitements de l'ECI; Feuille de renseignements sur le ménage), une variable nominale qui sera codée jamais (0), une fois (1), 2-3 fois (2) et 3 fois ou plus (3). **Cas signalé antérieurement pour le même enfant** (Formulaire d'évaluation des mauvais traitements de l'ECI : Enfant), une variable nominale, sera codé non (0) et oui (1).

En plus des trois variables ci-dessus, sept autres variables serviront de facteurs prévisionnels. Leur choix est fondé sur les recommandations de Wells et Anderson (1992) et de Zuravin et ses collègues (1995), qui ont suggéré que les variables identifiées pendant les enquêtes

servent à créer le modèle. Ces variables incluent **l'une des personnes qui prend soin de l'enfant ou les deux qui a ou ont été maltraitée(s) en étant jeune(s)**, codée 0, si aucune des deux personnes ou la seule personne qui prend soin des enfants n'a été maltraitée, et 1 si l'une des personnes qui prend soin des enfants ou les deux ont été maltraitées; **l'une des personnes qui prend soin de l'enfant ou les deux qui a ou ont participé à une relation violente**, codée 0, si aucune des personnes ou la seule personne qui prend soin des enfants n'a participé à une relation violente, et 1 si les deux personnes qui prennent soin des enfants ont participé à une relation de ce genre; **le fonctionnement des personnes qui prennent soin des enfants**, une variable continue qui est créée en ajoutant 1 à la note de chacun des huit problèmes soupçonnés ou confirmés, de sorte que la note de cette variable va de 0 à 8; **l'estimation du revenu familial**, une variable nominale codée ainsi : 24 999 \$ ou moins, (0), de 25 000 \$ à 40 999 \$ (1), de 41 000 \$ à 57 999 \$ (2), de 58 000 \$ à 80 000 \$ (3), 80 000 \$ et plus (4); **le fonctionnement de l'enfant**, une variable continue qui est créée en ajoutant 1 à la note de chacun des 19 problèmes soupçonnés ou confirmés, de sorte que la note de cette variable va de 0 à 19; **l'auteur présumé**, une variable nominale codée ainsi : extra-familial (0), inconnu (1), intra-familial (2); **le sévice causé par la violence**, une variable nominale codée ainsi : aucun sévice (0), ecchymose, coupures, écorchures (1), brûlures, échaudures (2), fractures (3), traumatisme crânien (4), décès (5).

Critères. Pour chaque type de violence, deux variables de critères seront utilisées. Ce sont le code 0, non fondé par opposition au code 1, soupçonné et corroboré, et code le 0, non fondé et soupçonné par opposition au code 1, corroboré. L'utilisation des variables de critères multiples suit les recommandations de Wells et Anderson (1992), ainsi que de Zuravin et ses collègues (1995).

Analyses

Une régression logistique simultanée des entrées sera utilisée pour toutes les analyses. Cette procédure est adéquate lorsque le critère ou la variable dépendante est dichotomique et les facteurs prévisionnels sont nominaux ou continus. Deux analyses seront effectuées pour chaque échantillon. Le critère non fondé par opposition au critère soupçonné et corroboré fera l'objet d'un calcul de régression pour les facteurs prévisionnels et le critère non fondé et soupçonné par opposition au critère corroboré fera aussi l'objet d'un calcul de régression pour les facteurs prévisionnels. Pour tous les cas des deux catégories, ainsi que pour les variables multinomiales, chaque niveau sera comparé au premier niveau codé 0.

Sujet 4 : Quels facteurs prévoient qu'un enfant sera placé dans un centre de soins de suivi ?

Analyse bibliographique

Le processus de prise de décisions des services de protection de l'enfant (SPE) est animé par l'objectif de protection des enfants contre d'autres types de violence. Parmi les options d'intervention qui peuvent atteindre cet objectif, le placement d'un enfant dans un centre de soins de suivi est la mesure la plus radicale, à cause de ses coûts pour la société et des effets de désorganisation pour l'enfant et la famille. Étant donné ces coûts, on devrait pouvoir trouver un modèle empirique bien affiné, pour orienter la prise de décisions. Mais au lieu de cela, les travailleurs en service social individualisé et les juges des tribunaux pour la jeunesse – les décideurs clés – travaillent sans lignes directrices (Lindsey, 1991; Pecora, Whittaker et Maluccio, 1992). En conséquence, les décisions sont sujettes à caution (Lindsey), à des partis pris individuels et à d'autres facteurs idiosyncrasiques (Pecora, *et al.*).

L'absence d'un modèle empirique n'est pas causée par un manque de préoccupations. Depuis des années, on a attiré l'attention sur ce problème (Foy, 1967; Pecora, *et al.*, 1992). La

documentation concernant les centres de soins de suivi inclut un ensemble important de travaux cliniques et empiriques commençant vers la fin des années 1990, se penchant sur les questions de placement ou des modèles empiriques. Les modèles cliniques ont mis l'accent sur l'identification des critères dont il faudrait tenir compte en préparant une décision de placement (voir Depanfilis et Scannapieco). Bien que les modèles ne déterminent pas tous les mêmes facteurs, les critères peuvent s'organiser en six domaines : enfant, parent, famille, environnement, violence et facteurs prévisionnels d'intervention (Depanfilis et Scannapieco).

La documentation empirique (Depanfilis et Scannapieco, 1994; Kadushin et Martin, 1988) s'est penchée sur les facteurs d'identification associés à la décision de placer un enfant. Toutefois, et malheureusement, les études varient selon leurs objectifs, leur conception, leur méthodologie de collecte des données, les facteurs prévisionnels, l'unité d'analyse et la stratégie d'analyse. De ce fait, les conclusions des études distinctes sont pratiquement impossibles à intégrer et, comme groupe, n'induisent pas un ensemble de constatations. Certaines se sont penchées sur l'identification des caractéristiques des travailleurs en service social individualisé associés au placement, alors que d'autres ont porté essentiellement sur les caractéristiques de la famille, de l'environnement et de violence. Les études descriptives sont les plus courantes. Les sources de données varient, allant des exposés de faits de dossiers à des éléments consignés dans des registres centraux et à des entrevues avec des travailleurs en service social individualisé ou avec des superviseurs ou encore des questionnaires remplis par ces personnes. Cette dernière source est rare. Les stratégies analytiques varient, allant des approches perfectionnées de régression à variables multiples et de régression multiple, à l'examen de corrélations à deux variables et à des répartitions de fréquences. Peu d'études ont utilisé les premières approches.

Les études de régression multiple les plus récentes qui ont utilisé la régression logistique ou une analyse discriminante peuvent se répartir en deux catégories : 1) celles qui étudient une gamme de facteurs prévisionnels possibles (p. ex., Hunter, Coulter, Runyan et Everson, 1990; Leifer, Shapiro et Kassem, 1993; Pellegrin et Wagner, 1990; Zuravin et Depanfilis, 1995); 2) celles qui ont utilisé des échelles de notation comme facteurs prévisionnels (p. ex., Feldman, 1991; Nelson, 1993). Comme les études descriptives et à deux variables, les études de régression à variables multiples diffèrent selon les facteurs prévisionnels et d'autres aspects méthodologiques. En outre, de nombreuses études sont compromises par des problèmes de conception qui empêchent de tirer des conclusions. Parce que la plupart des études utilisent l'enfant comme unité d'analyse et que plusieurs enfants d'une famille peuvent être placés, les coefficients de certains facteurs prévisionnels sont probablement surestimés. Utiliser les enfants de ressorts multiples risque aussi d'influencer grandement les conclusions en raison des différences dans les ressorts en ce qui concerne les facteurs de prise de décisions. Par exemple, Jeter (1963) et Runyan et coll., (1981) ont trouvé que le ressort était le facteur prévisionnel ayant la plus forte probabilité de placement.

L'étude proposée a deux objectifs : 1) déterminer les facteurs prévisionnels de placement en utilisant les caractéristiques démographiques de la famille, les problèmes des parents et les caractéristiques de la violence pour les organismes effectuant plus de 950 enquêtes par année; 2) évaluer l'efficacité prédictive des modèles.

Méthodologie

Échantillon

Pour chaque organisme ou bureau qui a effectué des enquêtes sur plus de 950 cas par année, créer un échantillon qui comprend tous les cas corroborés (Formulaire d'évaluation des

mauvais traitements de l'ECI : Enfant, point 14) pour tous les types de violence – violence physique, abus sexuel, négligence et violence psychologique – pour les enfants qui vivent avec des personnes autres que des beaux-parents ou des parents adoptifs.

Variables

Facteurs prévisionnels. Parce qu'il n'y a pas de théorie pour guider le choix des facteurs prévisionnels, ils furent choisis en fonction des facteurs prévisionnels utilisés dans des études antérieures, principalement ceux de l'étude de Zuravin et Depanfilis (1995). Onze facteurs prévisionnels seront choisis dans trois domaines – démographie et caractéristiques de la famille ou des personnes qui prennent soin des enfants, fonctionnement des parents et caractéristiques de la violence. Du domaine de la démographie et des caractéristiques de la famille ou des personnes qui prennent soin des enfants, les quatre variables suivantes seront utilisées : **l'estimation du revenu familial**, codé ainsi : moins de 24 999 \$ (0), de 25 000 \$ à 40 999 \$ (1), de 41 000 \$ à 57 999 \$ (2), de 58 000 \$ à 80 000 \$ (3) et 80 000 \$ et plus (4); **la race de la personne qui prend soin des enfants : A**, codée autre (0) et blanc (1); **les conditions de logement dangereuses**, codées non (0) et oui (1); **le déménagement au cours des 6 derniers mois**, codé 0 (0), 1 (1) et 2 ou plus (2). Du domaine du fonctionnement des parents, deux variables seront utilisées, **la ou les personnes qui prennent soin aux enfants se trouvent dans une relation violente**, codées ainsi : n'ayant pas participé à une relation violente (0) et l'une ou les deux personnes qui a ou ont participé à une relation violente (1) et une variable continue nommée **le fonctionnement de la personne qui prend soin des enfants**, qui sera codée de 0 à 8, avec chaque type confirmé ou soupçonné de problème recevant une note de 1, toutes les notes 1 étant additionnées. Du domaine des caractéristiques de la violence, cinq variables seront utilisées : **le type principal de violence**, codé ainsi : violence psychologique (0), négligence (1), violence physique (2) et abus sexuel (3); **le**

nombre de types de violence, codé de 1 à 3; **la durée de la violence**, codée ainsi : incident unique (0), moins de 6 mois (1) et plus de 6 mois (2); **le sévice physique**, codé ainsi : aucun sévice (0), ecchymoses, coupures, écorchures (1), brûlures, échaudures (2), fractures (3), traumatisme crânien (4); **les rapports antérieurs aux SPE pour le même enfant**, codés non (0) et oui (1).

Critère. Le critère ou la variable dépendante pour l'analyse est le suivi des soins, avec le code pour le placement (0) et pour le placement informel, le placement familial et le placement en foyer (1).

Analyse. Une analyse de régression logistique simultanée des entrées servira à effectuer cette analyse. Cette technique est adéquate lorsque le critère ou la variable dépendante est dichotomique et que les facteurs prévisionnels sont nominaux ou continus. Dans tous les cas de double catégorie, ainsi que de variables multicatégorielles, chaque niveau sera comparé au premier niveau, codé 0.

Conclusion et discussion

L'ECI a produit une riche base de données pouvant traiter bien des sujets pertinents pour les enfants, les familles et les situations et qui sont portés à l'attention des services de protection de l'enfant. Les questions dont traite ce document ne sont qu'un échantillon des nombreuses questions que l'on peut aborder à l'aide de cette base de données. Par exemple, on peut répondre à des questions au sujet d'un éventail de facteurs prévisionnels et des conséquences de quatre types de violence – l'abus sexuel, la violence physique, la négligence et la violence psychologique – ainsi que des facteurs prévisionnels et des conséquences des situations comportant des types multiples de violence. Pour chaque type de violence, ainsi que pour les situations qui comportent des types multiples, on peut relever les enfants, la personne qui prend soin de l'enfant et les facteurs

prévisionnels, et les évaluer en relation avec l'ampleur de l'effet prédictif. En répondant à ces questions, la base de données contribuera de manière importante à la documentation empirique et théorique concernant des situations connues pour les services de protection de l'enfant.

La base de données de l'ECI est riche non seulement par la variété de questions qu'elle peut traiter et par l'apport qu'elle peut faire à la documentation, mais aussi pour ce qui a trait à ses caractéristiques structurelles. Pour commencer, il s'agit d'une base de données très vaste, comportant des milliers de situations de cas. Actuellement, c'est la plus importante base de données enregistrée qui peut traiter de questions concernant les situations de protection des enfants. Elle constitue un atout particulier, car dans bien des cas, cela permet aux chercheurs de prévoir les effets de divers facteurs prévisionnels sur la moitié des situations de cas et de mettre à l'essai le modèle identifié avec l'autre moitié de cas. Ceci contribue à garantir aux chercheurs que le modèle original ne capitalise pas sur une répartition au hasard des situations de cas. De plus, cela fait en sorte que les problèmes d'efficacité causés par la petite taille d'un échantillon n'induiront pas de résultats faussement négatifs. Ensuite, la base de données consiste en un large éventail de variables descriptives différentes quant aux personnes qui prennent soin des enfants, aux enfants et aux situations, ainsi que de nombreuses variables expressives des mesures prises concernant les situations de protection des enfants. Elle constitue aussi un avantage de plus, parce que non seulement cela facilite la reprise des premières études, mais permet aussi aux chercheurs de dépasser les efforts antérieurs. Finalement, parce que les données ont été recueillies à partir d'un grand nombre de ressorts de protection des enfants, il est possible d'établir si les modèles de divers résultats – p. ex., la corroboration, le placement d'enfants, etc. – diffèrent selon le ressort, un sujet qui a reçu peu d'attention de la part de la recherche. En conclusion, la base de données de l'ECI est une mine précieuse par toutes les nombreuses questions auxquelles elle peut répondre concernant des situations de protection des enfants.

Références

- DEPANFILIS, D. et SCANNAPIECO, M. « Assessing the safety of children at risk of maltreatment: Decision making models », *Child Welfare*, 73, 1994, p. 229-245.
- DeYOUNG, M. « Immediate maternal reactions to the disclosure or discovery of incest », *Journal of Family Violence*, 9 (1), 1994, p. 21-33.
- FALLER, K. « The myth of the ‘collusive mother’: Variability in the functioning of mothers of victims of intrafamilial sexual abuse », *Journal of Interpersonal Violence*, 3, 1988, p. 101-111.
- FELDMAN, L. « Evaluating the impact of intensive family preservation services », in K. WELLS et D. BIEGEL (éds.). *Family preservation services: Research and evaluation*, Newburn Park, CA, Sage Publications, 1991.
- FOY, E. « The decision-making problem in foster care », *Child Welfare*, 46, 1997, p. 498-503.
- HERIOT, J. « Maternal protectiveness following the disclosure of intrafamilial child sexual abuse », *Journal of Interpersonal Violence*, 11, 1996, p.181-194.
- HUNTER, W., COULTER, M., RUNYAN, D. et EVERSON, M. « Determinants of placement for sexually abused children », *Child Abuse and Neglect*, 14, 1990, p.407-417.
- JETER, H. *Children, problems, and services in child welfare programs*. Washington, DC Children’s Bureau, 1963.
- JOHNSON, W. et CLANCY, T. *A study to find improved methods of screening and disposing of reports of child maltreatment in the emergency program in Alameda County, California*, Oakland, CA Alameda County Social Services, 1988.
- KADUSHIN, A. et MARTIN, J. *Child welfare services*, New York, Macmillan, 1998.
- LEIFER, M., SHAPIRO, J. et KASSEM, L. « The impact of maternal history and behavior upon the foster placement and adjustment in sexually abused girls », *Child Abuse and Neglect*, 17, 1993, p.755-766.
- LINDSEY, D. « Factors affecting the foster care placement decision: An analysis of national survey data », *American Journal of Orthopsychiatry*, 6, 1992, p. 272-281.
- NELSON, K. « Assessing risk of placement in family preservation services », *Research Exchange*, 2, 1993, p. 12-15. (Ames, IA, National Resource Center on Family-Based Services).

- PECORA, P., WHITTAKER, J. et MALUCCIO, A. *The Child Welfare Challenge: Policy, Practice and Research*, New York, Aldine de Gruyter, 1992.
- PELLEGRIN, A. et WAGNER, W. « Child sexual abuse: Factors affecting victims' removal from home », *Child Abuse and Neglect*, 14, 1990, p. 53-60.
- PINTELLO, D. *Intrafamilial child sexual abuse: Characteristics that predict maternal belief and protective action among non-offending mothers*, Thèse de doctorat non publiée, University of Maryland, Baltimore, 2000.
- SIRLES, E. et FRANKE, P. « Factors influencing mothers' reaction to intrafamilial child sexual abuse », *Child Abuse and Neglect*, 13, 1989, p.131-189.
- WELLS, S. et ANDERSON, T. *Model building in child protective services intake and investigation*, Rapport final au National Center on Child Abuse and Neglect pour la subvention n° 90-CA-1407, Washington, DC, American Bar Association, 1992.
- ZURAVIN, S., ORME, J. et HEGAR, R. « Disposition of child physical abuse reports: Review of the literature and test of a predictive model », *Children and Youth Service Review*, 17 (4), 1995, p. 559-580.
- ZURAVIN, S. et DEPANFILIS, D. « Factors affecting foster care placement of children receiving child protective services », *Social Work Research*, 21 (1), 1997, p. 34-42.